

*Bordeaux  
Espagne*

Les **Grands**  
**Projets**  
du **Sud**  
**Ouest**

*Bordeaux  
Toulouse*



**Consolidation de la  
grille d'analyse multicritères  
des enjeux environnementaux**

**Note de synthèse**

**DOCUMENT DE TRAVAIL**

## SOMMAIRE

<b>1. OBJET.....</b>	<b>3</b>
<b>2. GRILLE INITIALE : VERSION JUIN 2009 .....</b>	<b>4</b>
<b>3. ANALYSE DES CONTRIBUTIONS.....</b>	<b>8</b>
<b>3.1. Analyse des contributions faites en cours de GT.....</b>	<b>8</b>
<b>3.2. Intégration des contributions écrites et finalisation de la grille.....</b>	<b>10</b>
<b>4. GRILLE DU 3 SEPTEMBRE 2009 (version intégrant les remarques et contributions des différents acteurs) .....</b>	<b>14</b>

## **1. OBJET**

Le présent document a pour objet de présenter la deuxième version de la grille d'analyse multicritères enrichie des contributions faites par les différents acteurs de la concertation lors des groupes de travail du mois de juin 2009, par courriel, ou lors d'entretiens.

L'évolution de cette grille est présentée pages suivantes, de la version initiale (Juin 2009) à la deuxième version (3 Septembre 2009).

## 2. GRILLE INITIALE : VERSION JUIN 2009

Enjeux	Faibles ou non déterminants	Moyens	Forts	Très forts
<b>Thèmes</b>				
<b>ENVIRONNEMENT HUMAIN</b>				
<b>Population et habitat</b>				
<b>Agglomération, typologie, couverture "bâtie"</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Habitat isolé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hameaux et petits bourgs (taille à définir)</li> <li>Zone d'habitats diffus</li> <li>Aire d'accueil des gens du voyage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'une commune rurale (&lt; 2 000 hab.) ou zones d'urbanisation et d'activités futures des POS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Zone d'habitat dense</li> <li>Cimetières</li> <li>Noyaux urbains, centres bourgs</li> <li>Présence d'une commune urbaine (&gt; 2 000 hab.) ou zones d'urbanisation ou d'activité des POS</li> </ul>
<b>Documents de planification du territoire - Urbanisme</b>				
<b>Schéma directeur d'aménagement du territoire / SCOT</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement compatible</li> <li>Projets de ZAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Zone d'urbanisation ou d'activité future</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Zone d'urbanisation ou d'activité existantes</li> </ul>
<b>Plans Locaux d'Urbanisme / Carte communale</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur non habité ou habitat isolé</li> <li>Zone de loisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Zone d'urbanisation ou d'activité future</li> <li>Zone NA des PLU</li> <li>Espace Boisé Classé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Zone d'urbanisation ou d'activité existantes</li> <li>Zones U des PLU</li> </ul>
<b>Servitudes et réseaux divers</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau FT (longue distance)</li> <li>Silos</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ligne HT</li> <li>Gazoduc</li> <li>Centre technique d'enfouissement, Station d'épuration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ligne THT</li> <li>Réseau de transport de pétrole</li> <li>Servitude aéronautique</li> <li>Servitude aéroport</li> <li>Servitude électromagnétique</li> <li>Camp militaire</li> </ul>

Enjeux	Faibles ou non déterminants	Moyens	Forts	Très forts
<b>Thèmes</b>				
<b>Infrastructures de transport</b>				
<b>Grandes infrastructures de transport existantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autres voiries</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Itinéraire de convois exceptionnels</li> <li>• Routes ou projets de route avec trafic compris entre 10 000 et 25.000 véhicules/jour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autoroutes, et aménagements connexes, Voies ferrés, Voies rapides et 2x2voies ou projets</li> <li>• Routes ou projet de route avec trafic &gt; 25.000 véhicules/jour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aéroport</li> </ul>
<b>Activités</b>				
<b>Activités agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation avec exploitant âgé sans succession assurée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Friche</li> <li>• Parcelle peu productive</li> <li>• Aire de culture sous contrat</li> <li>• Exploitation avec exploitant d'âge moyen</li> <li>• Polyculture et grandes cultures</li> <li>• Elevage en Indication Géographique Protégée (IGP) ou labellisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zones irriguées et réseaux collectifs des ASA</li> <li>• Communes remembrées récemment</li> <li>• Installations des structures collectives</li> <li>• Exploitation avec jeune exploitant ou succession assurée</li> <li>• Productions fruitières</li> <li>• Forages et pompages agricoles</li> <li>• Culture raisonnée (label)</li> <li>• Arboriculture</li> <li>• Horticulture</li> <li>• Agriculture AOC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture à très forte valeur ajoutée</li> <li>• Culture biologique (label)</li> <li>• Bâtiments agricoles lourds</li> <li>• Aires de cultures sous contrat</li> <li>• Pivots d'irrigation et réseaux collectifs des ASA</li> <li>• Forages et pompages agricoles</li> <li>• Installations, structure collectives, ou équipements « majeures » connues par la CA</li> <li>• Production maraichère</li> <li>• Parcelles céréalière "semence"</li> </ul>
<b>Activités viticoles</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vignoble non AOC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vignoble AOC</li> </ul>	
<b>Sylviculture / Foresterie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêts non gérées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêts communales et autres forêts soumises au régime forestier</li> <li>• Forêt de production sous certification (PEFC)</li> <li>• Forêt domaniale</li> <li>• Forêt doté d'un PSG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêt de protection</li> <li>• Forêt de production</li> <li>• Forêt expérimentale</li> <li>• Forêts galeries</li> </ul>
<b>Risques technologiques</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• ICPE Déclaration</li> <li>• Carrières</li> <li>• Sites pollués avec possibilité de dépollution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport de matières dangereuses</li> <li>• ICPE Autorisation</li> <li>• Sites pollués difficilement traitables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Industrie SEVESO</li> <li>• Centrale nucléaire</li> </ul>

Thèmes \ Enjeux	Faibles ou non déterminants	Moyens	Forts	Très forts
<b>ENVIRONNEMENT PHYSIQUE</b>				
<b>Risques géologiques – sismicité (classement)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Classement en 1a</li> </ul>		Classement en 1b	Classement en 2
<b>Captages d'alimentation d'eau et Périmètres de protection</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forage agricole ou industriel de capacité importante (à définir)</li> <li>• Périmètre éloigné de captages AEP</li> <li>• Equipement de transport d'eau à grande distance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone de pompage</li> <li>• Périmètre immédiat et rapproché et captages AEP</li> <li>• Zones de captage des eaux minérales avec leurs périmètres de protection</li> </ul>
<b>Secteurs inondables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone Blanche des Plan de Prévention des Risques inondation (PPRi)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone Jaune des PPRi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone Orange des PPRi</li> <li>• Champs d'inondations non habités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone Rouge des PPRi</li> <li>• Champs d'inondations habités</li> </ul>
<b>Hydrologie - Les usages</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sports nautiques</li> <li>• Site d'activités nautiques et de baignade</li> <li>• Pisciculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau de drainage, crastes</li> <li>• Cours d'eau en gestion concertée (contrat de rivière, SAGE...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voies navigables</li> <li>• Thermes</li> </ul>
<b>ENVIRONNEMENT NATUREL ET BIOLOGIQUE</b>				
<b>Protections réglementaires et Zones d'inventaires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emprise en périphérie du Parc Naturel Régional (PNR)</li> <li>• ZNIEFF Type 2</li> <li>• Réserve de Chasse</li> <li>• Espace Naturel Sensible</li> <li>• Sites acquis par les Conseils Généraux dans un but de conservation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ZNIEFF Type 1</li> <li>• Zones vertes et bleues des SDAGE</li> <li>• Parc Naturel Régional (Emprise importante)</li> <li>• Sites particuliers inventoriés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ZICO</li> <li>• Site Natura 2000</li> <li>• Arrêté de protection de biotope</li> <li>• Parc National</li> <li>• Réserve naturelle</li> <li>• Sites acquis par le Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres dans un but de conservation</li> </ul>

Thèmes \ Enjeux	Faibles ou non déterminants	Moyens	Forts	Très forts
<b>ENVIRONNEMENT PAYSAGER ET PATRIMOINE CULTUREL ET ARCHEOLOGIQUE</b>				
<b>Environnement paysager</b>				
<b>Grandes entités paysagères (Éléments issus de l'analyse macro-paysagère et enjeux d'insertion, chartes paysagères des départements)</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible sensibilité paysagère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilité moyenne paysagère</li> <li>• Unités paysagères remarquables</li> <li>• Palombières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte sensibilité paysagère</li> <li>• Paysage reconnu de valeur patrimoniale</li> </ul>
<b>Patrimoine culturel et archéologique</b>				
<b>Monuments historiques</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sites inscrits</li> <li>• Périmètre de protection des monuments historiques classés ou inscrits (500 m).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monuments historiques classés ou inscrits et/ou surfaces historiques classées</li> <li>• Sites classés</li> <li>• Site UNESCO</li> <li>• ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager)</li> </ul>

### 3. ANALYSE DES CONTRIBUTIONS

Le recueil des contributions s'est déroulé en deux temps :

- au cours des groupes de travail 4, 5 et 6
- par écrit ou lors d'entretiens.

Après analyse, certaines contributions n'ont pas été prises en compte pour deux raisons :

- la contribution ne fait pas partie des thèmes de la grille ou ne concerne pas l'étape 1,
- des éléments similaires étaient déjà présentés dans la grille.

#### 3.1. Analyse des contributions faites en cours de GT

Les contributions ou remarques suivantes ont été exprimées au cours des groupes de travail :

**GT4 : Aménagement du territoire et développement local**

**GT5 : Environnement et développement durable**

**GT6 : Foncier et patrimoine**

Le tableau ci-dessous en présente une synthèse. La suite donnée à chaque contribution ou remarque y est indiquée en *italique bleu*.

Certaines demandes ont été prises en compte dans la grille d'analyse multicritères de l'étape 1. D'autres seront prises en compte en étape 2 (définition d'un projet de tracé des lignes nouvelles dans un fuseau de passage de 500 m de large environ).

<b>Demande</b>	<b>Origine</b>
<i>Suite donnée</i>	
Demande de prise en compte de niveau de sensibilité différent selon l'AOC <i>Les données ne seront pas disponibles en étape 1. Cette demande sera prise en compte en étape 2.</i>	GT4d GT5d
Différencier les AOC plantées (enjeu très fort) des AOC non plantées (enjeu moyen) <i>Cette demande a été intégrée dans la grille.</i>	GT5d
Demande d'ajout des activités tertiaires dans les activités industrielles <i>Cet enjeu a été ajouté dans le thème « Environnement humain », sous-thème « Activités ».</i>	GT4d
Prise en compte de l'activité touristique <i>L'enjeu « Sites et équipements touristiques ou de loisirs majeurs » a été ajouté à la grille dans le thème « environnement paysager, patrimoine culturel et archéologique », sous- thème « Patrimoine culturel et archéologique – tourisme et loisirs »</i>	GT4b
Adaptation de l'enjeu périmètres de protection éloignés ou rapprochés de captages AEP en fonction des règlements associés aux périmètres <i>Cette adaptation entraînerait une disparité dans l'analyse de cet enjeu sur l'ensemble du périmètre du projet. Il a donc été retenu de considérer que généralement les périmètres de protections rapprochés ont les contraintes les plus fortes. Si des contraintes particulières existent sur les périmètres de protection éloignés, exceptionnellement, ceux-ci seront considérés en enjeux très forts.</i> Prendre en compte l'enjeu de continuité de la nappe <i>Ce critère sera étudié en étape 2.</i>	GT5b GT5d
Création d'un sous thème risques naturels avec intégration du risque feu de forêts en enjeu très fort et intégration du risque tempête <i>Le risque « feu de forêts » a été ajouté à la grille dans le thème « environnement physique ».</i> <i>Le risque tempête n'a, quant à lui, pas été intégré considérant qu'une infrastructure n'a pas d'influence sur le risque tempête.</i>	GT5a, GT5b, GT5d GT5b
Ajout d'un sous-thème milieu humide avec classification selon des critères de l'ONEMA <i>Cette demande a été traitée par l'ajout du critère « zones humides (hors Natura 2000, hors Ramsar) », classé en enjeu fort.</i>	GT5d

Demande	Origine
<p><b>Suite donnée</b></p>	
<p>Prise en compte du décret frayères en enjeu très fort  <i>Cet item a été ajouté dans la grille.            Il sera cependant difficile, en étape 1, d'identifier ces zones. Il est à noter que ces zones sont certainement soumises à d'autres protections réglementaires tels les sites Natura 2000.</i></p>	GT5a
<p>Prise en compte des trames bleues et vertes  <i>Les trames bleues et vertes des SDAGE ont été ajoutées en enjeux « très forts » dans le thème « environnement naturel et biologique ».</i></p>	GT5a
<p>Intégration d'un sous-thème « population sensible ou vulnérable »  <i>Ces populations ont été prises en compte par l'ajout de l'enjeu « Population sensible vis-à-vis du bruit et de la santé » dans le thème « Environnement humain », sous-thème « Population et habitat ».            Ont été classés en enjeu « très fort » les bâtiments sensibles suivants : établissements de santé (hôpitaux, ...) isolés ou en périphérie de zones urbanisées, maisons de retraite isolées ou en périphérie de zones urbanisées, établissements accueillant des enfants (crèches, écoles primaires, lycées,...) isolés ou en périphérie de zones urbanisées.</i></p>	GT5d
<p>Intégration d'un sous-thème archéologie  <i>L'archéologie a été prise en compte par l'ajout dans la grille de l'enjeu « Patrimoine monumental et archéologique ».</i></p>	GT5d
<p>Proposition de modification de la hiérarchisation des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ne pas classer le critère « zones irriguées » en « très fort »  <i>Les données n'étant pas disponibles en étape 1, ce critère a été enlevé de la grille et sera traité en étape 2.</i></li> <li>- classer le critère « arboriculture » en « très fort »  <i>Ce critère est classé en fort afin d'assurer une cohérence entre les différents enjeux.</i></li> <li>- classer le thème « parcelles céréalières semences » en « moyen », voire « faible »  <i>Après analyse, les parcelles céréalières de semence pouvant être déplacées, ce critère n'est donc pas intégré dans la grille.</i></li> <li>- classer le critère « forêts non gérées » en « faible »  <i>La demande a été prise en compte.</i></li> </ul>	GT5d

### 3.2. Intégration des contributions écrites et finalisation de la grille

Au 11 août 2009, 10 organismes avaient fait parvenir leurs remarques/contributions sur la grille d'analyse multicritères.

Le tableau ci-dessous en présente une synthèse. La suite donnée à chaque contribution ou remarque y est indiquée en *italique bleu*.

Origine	Demande <i>Suite donnée</i>
INAO	<p>Demande d'intégration d'un critère « Communes intégrées dans l'aire géographique d'un SIQO (AOC, AOP, IGP) » en niveau moyen et d'un critère « Zone parcellaire délimitée d'une aire géographique d'un SIQO (AOC, AOP, IGP) » en niveau fort.</p> <p><i>Ces demandes sont prises en compte dans les critères suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Enjeux forts : « Agriculture et élevage AOC », « Elevage en IGP ou labellisé », « Culture raisonnée », « Vignobles AOC et VDQS »,</i></li> <li>- <i>Enjeux très forts : « Culture biologique (label) », « Vignobles en culture biologique ».</i></li> </ul>
	<p>Demande d'intégration d'un critère « Sites de production remarquables (cœur de zone, entités emblématiques de production) » en enjeu très fort.</p> <p><i>Ce critère est pris en compte en enjeu très fort « Vignobles remarquables, (cœur de zone...) ».</i></p>
	<p>Demande d'intégration d'un critère « Disponibilité foncière faible sur la zone délimitée » en enjeu très fort.</p> <p><i>Dans la mesure où les données permettant de caractériser ce critère sont difficilement appréciables, il n'est pas prévu de retenir ce critère lors de l'étape 1. Si des études ou des données permettent d'apprécier ce critère, il pourra être traité en étape ultérieure.</i></p>
CA 40	<p>Demande d'intégration d'un critère « Réseau de drainage souterrain » et un critère « Elevage soumis au Règlement Sanitaire Départemental » (= Elevages non soumis aux ICPE) en enjeu faible</p> <p><i>Ces critères seront intégrés à la grille d'analyse en étape 2.</i></p>
	<p>Demande d'intégration d'un critère « Exploitations professionnelles » en enjeu moyen.</p> <p><i>Ce critère est pris en compte de manière globale dès l'étape 1, à travers les autres critères des enjeux « Activités agricoles » et « Activités viticoles ».</i></p>
	<p>Demande d'intégration d'un critère « Zones de cultures sous contrats (légumes de plein champ, maïs doux, bulbes) » et d'un critère « Zones de cultures pérennes (hors vignes et vergers) en enjeu moyen.</p> <p><i>Le premier critère est présent dans la grille en enjeu moyen (« Aire de cultures sous contrat »). Le deuxième est intégré au critère « Agriculture à haute valeur ajoutée – arboriculture, horticulture, production maraîchère » en enjeu fort.</i></p>
	<p>Demande d'intégration d'un critère « Productions sous signe officiel de qualité », « Sites d'élevage de poulets Label Liberté » et « Zones de cultures biologiques (AB) » en enjeu moyen et du critère « Périmètre de l'IGP Kiwi de l'Adour » en enjeu fort.</p> <p><i>Ces critères sont pris en compte par l'intermédiaire des critères suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Enjeux forts : « Agriculture et élevage AOC », « Elevage en IGP ou labellisé », « Culture raisonnée », « Vignobles AOC et VDQS »,</i></li> <li>- <i>Enjeux très forts : « Culture biologique (label) », « Vignobles en culture biologique ».</i></li> </ul>
	<p>Demande d'intégration des critères « Réseaux d'irrigation », « Pivots d'irrigation » et « Périmètres des structures collectives d'irrigations » en enjeu moyen et du critère « Points de prélèvements d'eau pour l'irrigation (forages, pompages en rivières, réservoirs) » en enjeu fort.</p> <p><i>Les trois premiers critères seront pris en compte lors de l'étape 2.</i></p> <p><i>Le critère « Points de prélèvements d'eau pour l'irrigation (forages, pompages en rivières, réservoirs) » est traité au travers de l'enjeu « Captages d'alimentation d'eau et périmètres de protection ».</i></p>
	<p>Demande d'intégration d'un critère « Pépinières, serres horticoles et/ou maraîchères » en enjeu moyen.</p> <p><i>Ce critère est pris en compte dès l'étape 1 par l'intermédiaire du critère « Agriculture à haute valeur ajoutée – arboriculture, horticulture, production maraîchère » en enjeu fort.</i></p>

Origine	Demande <i>Suite donnée</i>
CA40	Demande d'intégration des critères « ICPE soumis à déclaration » en enjeu moyen et « ICPE soumis à autorisation » en enjeu fort. <i>Ces critères sont pris en compte dès l'étape 1 par l'intermédiaire des critères « ICPE soumise à déclaration » en enjeu moyen et « ICPE soumise à autorisation » en enjeu fort des « Activités sensibles ».</i>
	Demande d'intégration d'un critère « Zones d'épandage des effluents d'élevage » en enjeu moyen. <i>Ce critère n'est pas pris en compte dans la grille d'analyse au niveau de cette étape.</i>
	Demande d'intégration d'un critère « Piscicultures » en enjeu moyen. <i>Demande intégrée en étape 1 dans l'enjeu « Hydrologie – Les usages ».</i>
	Demande d'intégration d'un critère « Exploitations avec Jeune Agriculteur et/ou avec succession » en enjeu fort. <i>Ce critère sera intégré en étape 2 en enjeu fort.</i>
	Demande d'intégration d'un critère « Equipements touristiques d'accueil à la ferme » en enjeu fort. <i>Ce critère sera traité en étape 2 en enjeu moyen.</i>
	Demande d'intégration d'un critère « Ilots maïs semences » en enjeu fort. <i>Ce critère est intégré par l'intermédiaire du critère « Polyculture et grandes cultures » dès l'étape 1, en enjeu moyen.</i>
	Demande d'intégration d'un critère « Vignes et Vergers » en enjeu fort. <i>Ce critère est analysé au travers des différents niveaux de sensibilité de l'enjeu « Activités viticoles » et pour les vergers par le critère « Arboriculture dont productions fruitières » en enjeu fort.</i>
	Demande d'intégration d'un critère « Equipements des filières (silos de collecte, stations de conditionnement...) » en enjeu fort. <i>Ce critère est traité dès l'étape 1, en enjeu fort par l'intermédiaire des critères suivants : « Equipements de stockage et de transformation (stations fruitières, silos, coopératives,...) », « Equipement majeur de stockage et de transformation (chais, pressoirs, coopératives) » et « Activités de transformation du bois (scieries,...) ».</i>
DRAC Midi- Pyrénées	Dans la mesure où il existe une rubrique « Environnement physique », mettre le chapitre « Géomorphologie du paysage, relief » dans cette rubrique. <i>L'approche considérée dans cet enjeu « Géomorphologie du paysage, relief » est véritablement une approche paysagère. Pour éviter toute ambiguïté, cet enjeu a été rebaptisé « Morphologie du paysage ».</i>
	Distinction des sous-thèmes « Environnement paysager » et « Patrimoine culturel » dans le thème « Environnement paysager, patrimoine culturel et archéologique... ». <i>Cette séparation a été réalisée. D'autre part le critère « Monuments historiques et patrimoine archéologique » a été rebaptisé « Patrimoine monumental et archéologique ».</i>
	Développer la dimension archéologique. <i>Celle-ci sera développée en étape 2.</i>
	Différenciation des sites inscrits et classés des monuments historiques inscrits et classés et intégration des monuments historiques dans les servitudes. <i>Cette différenciation est effectuée. Toutefois, les monuments historiques sont laissés dans le sous-thème « patrimoine culturel et archéologique » pour plus de facilité dans l'analyse thématique.</i>
DDEA 31	Servitude : la grille fait parfois apparaître une confusion entre la présence d'un équipement et sa servitude. <i>Les servitudes pouvant être rattachées à des équipements faisant partie d'autres thèmes ou sous-thèmes, la grille n'a pas été modifiée pour plus de facilité dans l'analyse thématique.</i>
	Les vignobles AOC et VDQS devraient être en enjeu très fort. <i>Les vignobles AOC et les vignobles VDQS sont en enjeu fort. Un critère « Vignobles remarquables » a été ajouté afin de prendre en compte les vignobles à enjeu très fort.</i>
	Faire mention de tous les cours d'eau et pas seulement ceux en gestion concertée. Faire mention également des plans d'eau. <i>Il a été ajouté un critère « Cours et plans d'eau (hors gestion et activités) » avec un niveau de sensibilité moyen dans l'enjeu « Hydrologie – les usages ».</i>
	Faire apparaître la notion de continuité des massifs forestiers. <i>Cet élément sera pris en compte par l'intermédiaire du critère « corridors écologiques » en enjeu très fort, en étape 2.</i>
	Citer la présence d'espèces végétales protégées. <i>Cette demande est prise en compte par l'intermédiaire du critère « Présence connue d'habitats et d'espèces protégés » dans l'enjeu « Milieux remarquables »</i>

Origine	Demande <i>Suite donnée</i>
DDEA 31	Identifier les zones classées au titre des directives Habitat et Oiseaux. <i>Cette demande est prise en compte par l'intermédiaire des critères « Sites Natura 2000 » et « ZICO » dans l'enjeu « Protections réglementaires, Zones d'inventaires ».</i>
	Ajouter les sentiers de grande randonnée. <i>Cette demande est prise en compte en étape 2 ainsi que les PDIPR.</i>
ASF	Classement des enjeux bruit au travers du sous-thème « La typologie du bâti » en trois niveaux d'enjeux : moyens pour l'habitat isolé, forts pour l'habitat diffus et très forts pour les zones habitées (hameaux ou villes). <i>Classement effectué sur ce principe mais sur une gamme de sensibilité plus large : l'habitat isolé en enjeu faible, l'habitat diffus en enjeu moyen, les hameaux en enjeu fort et les zones d'habitat dense (bourgs...) en enjeu très fort.</i>
SNCF	Ajouter un critère de proximité des gares existantes. <i>Cet aspect sera traité au titre des fonctionnalités (dans le cadre du GT3) et n'apparaît donc pas dans le cadre de l'analyse multicritères environnementale.</i>
ONF	Le classement du thème Sylviculture et foresterie pourrait s'effectuer de la façon suivante : Forêts non gérées en enjeu moyen, Forêts gérées non certifiées PEFC et activités de transformation du bois en enjeu fort et Forêts gérées et certifiées PEFC, forêts de protection et forêts expérimentales (vergers à graines...) en enjeu très fort. <i>Les forêts gérées (non PEFC) et les activités de transformation du bois sont bien en enjeu fort. Les forêts certifiées PEFC ainsi que les forêts de protection et les forêts expérimentales sont en enjeu très fort. Les forêts non gérées ont été ajoutées en enjeu faible.</i>
DDASS 40	La classification différenciée entre les différents périmètres de protection des captages AEP apparaît pertinente. Les enjeux pourront être ponctuellement très forts sur certains périmètres de protection éloignés de captage, particulièrement vulnérables. <i>Si des contraintes particulières existent sur les périmètres de protection éloignés, exceptionnellement, ceux-ci seront considérés en enjeux très forts.</i>
	Les sites d'activités et de sports nautiques et de baignade pourraient être en enjeu fort. <i>Les sites d'activités nautiques et de baignade sont classés en enjeux moyens. Certains équipements particuliers de tourisme et de loisirs sont classés en enjeu fort.</i>
	Introduire la préservation des populations vis-à-vis des nuisances sonores. <i>La problématique bruit est traitée en étape 1 au travers des enjeux « typologie du bâti » et « populations sensibles ». Lors des étapes suivantes, ce thème sera approfondi.</i>
	Faire apparaître la contribution du projet à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et à l'amélioration de la qualité de l'air. <i>Au-delà des enjeux, cet aspect essentiel constitue une opportunité pour le projet, et fera l'objet d'une analyse particulière.</i>
	Aborder la préservation des ressources en eau et de leurs usages sanitaires pendant la phase de chantier puis lors de l'exploitation. <i>Ces éléments sont abordés dans les enjeux « Hydrologie – les usages » et « Captages d'alimentation d'eau et périmètres de protection ». Pour les aspects particuliers de la phase chantier, ceux-ci seront traités de façon plus précise dans les étapes ultérieures de l'analyse (étapes 2 et 3).</i>
FDC 64, 47, 33	Faire apparaître les éléments fixes du paysage (haies et bosquets) mais également les aménagements financés par les fédérations sur les territoires de gestion : Jachères Environnement Faune Sauvage, cultures faunistiques, haies et points d'eau comme enjeu fort au sein des milieux remarquables. <i>Ces aspects sont traités dès l'étape 1 dans les thèmes « environnement paysager » et « environnement naturel et biologique ». Les cas particuliers des aménagements financés par les Fédérations seront traités en étape 2.</i>
	Intégrer un critère « Corridors écologiques » en enjeu fort. <i>Ce critère sera intégré en enjeu très fort dès l'étape 1 sous réserve de l'obtention des données.</i>
	Faire apparaître un critère « Ripisylve » parmi les milieux remarquables à enjeux forts. <i>Ce critère est traité dès l'étape 1 au travers des critères « Zones vertes et bleues du SDAGE » en enjeu très fort mais également dans les critères des périmètres de protection si ces zones font l'objet d'une protection réglementaire.</i>

Origine	Demande <i>Suite donnée</i>
FDC 40	Inscrire les Réserves de chasse en enjeu fort. <i>Les Réserves de chasse sont classées en enjeu moyen. Si le territoire qu'elles couvrent présente des protections réglementaires, ces zones seront au minimum en enjeu fort.</i>
	Intégrer les palombières et autres bâtis particuliers à la pratique de la chasse. <i>Ces éléments seront traités en étape 2.</i>
	Faire apparaître un critère « Corridors écologiques » en enjeu fort. <i>Ce critère sera intégré en enjeu très fort dès l'étape 1 sous réserve de l'obtention des données.</i> Intégrer les zones de lagunes. <i>Ces zones sont intégrées dès l'étape 1 par l'intermédiaire des critères « Milieux humides » « Sites Ramsar » et « Sites Natura 2000 ».</i>
DIREN Aquitaine	Passer les ZICO en enjeu très fort. <i>Cette demande a été intégrée dans la grille.</i>
	Ajouter les ZNIEFF de nouvelle génération en cours de validation. <i>Cette demande est traitée sous l'appellation globale ZNIEFF (1 ou 2) qu'elles soient validées ou en cours de validation.</i>
	Supprimer Parc National de la grille dans la mesure où aucun parc n'est présent dans le périmètre d'étude. <i>Modification effectuée.</i>
	Intégrer les sites Ramsar en projet. <i>Ce critère est intégré dans la grille.</i>
	Ajouter les sites des Conservatoires et les Espaces Naturels Sensibles. <i>Ces critères sont ajoutés en enjeu moyen pour les « Espaces Naturels Sensibles » et en enjeu très fort pour les « Sites des conservatoires » . Un critère « ENS remarquables » a été ajouté en enjeu très fort.</i>
	Ajouter un critère « Présence connue d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire ». <i>Cette demande a été prise en compte.</i>
	Ajouter les lagunes comme enjeux. <i>Ces zones sont intégrées dès l'étape 1 par l'intermédiaire des critères « Zones humides », « Sites Ramsar » et « Sites Natura 2000 ».</i>
	Préciser le critère « Présence connue d'habitats et d'espèces protégés » en enjeu fort. <i>Demande prise en compte.</i>
	Se limiter aux Réserves de chasse nationales. <i>Ajout du critère « Réserve de chasse » en enjeu moyen à la demande des Fédérations de chasseurs.</i>
	Voir la possibilité de différencier des niveaux d'enjeu pour les ZPPAUP. <i>Les ZPPAUP sont des servitudes et possèdent des contraintes réglementaires importantes, c'est pourquoi il a été fait le choix de les classer en enjeu très fort.</i>
	Intégrer les sites inscrits en projet. <i>Ce critère est intégré.</i>
	Risque feu de forêt : travailler à partir des atlas plutôt que des PPRF. <i>Les deux documents lorsqu'ils existent seront croisés pour effectuer l'analyse.</i>
	Risques géologiques : revoir le classement à partir de la carte sismique de 2005. <i>La cartographie produite représente la carte sismique de 2005 – l'intitulé des critères dans la grille est modifié en aléa faible, modéré et moyen</i>
	Risques d'inondation : travailler à partir des atlas des zones inondables, en intégrant les champs d'extension des crues. Les PPRi ne sont pas suffisants. Prévoir un seul critère pour les Champs d'inondation <i>Les deux documents (Atlas et PPRi) seront croisés pour effectuer l'analyse. Les champs d'inondation sont intégrés en enjeu fort.</i>
	Transférer le critère « Canal navigable » dans le thème « Infrastructures de transports ». <i>Le critère, renommé « Voies navigables » afin de prendre également en compte les cours d'eau navigables, sera intégré au thème « Infrastructures de transports ».</i>

#### 4. GRILLE DU 3 SEPTEMBRE 2009 (version intégrant les remarques et contributions des différents acteurs)

Niveaux d'enjeux	Faibles	Moyens	Forts	Très forts
<b>Thèmes</b>				
<b>ENVIRONNEMENT HUMAIN</b>				
<b>Population et habitat</b>				
<b>Typologie du bâti</b>	• Habitat isolé	• Zone d'habitat diffus • Aire d'accueil des gens du voyage	• Hameaux	• Zone d'habitat dense (bourgs...) • Cimetière (non soumis à servitude)
<b>Population sensible (vis-à-vis du bruit et de la santé)</b>				• Bâtiments sensibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissements de santé (hôpitaux...) isolés ou en périphérie de zone urbanisée</li> <li>• Maisons de retraite isolées ou en périphérie de zone urbanisée</li> <li>• Etablissements accueillant des enfants (crèches, écoles primaires, lycées...) isolés ou en périphérie de zone urbanisée</li> </ul>
<b>Documents de planification du territoire - Urbanisme</b>				
<b>Documents d'urbanisme supracommunaux (SD / SCoT) et communaux</b>		• Zone de loisirs	• Zone future d'urbanisation ou d'activité (par ex : projet d'éco-quartier). • Zone NA des PLU/POS • Espace Boisé Classé	
<b>Réseaux</b>		• Réseau FT (longue distance)	• Ligne HT/THT • Gazoduc • Oléoduc	
<b>Servitudes</b>				• Cimetière • Servitude aéronautique • Servitude aérodrome • Servitude électromagnétique • Servitude militaire

Thèmes \ Niveaux d'enjeux	Faibles	Moyens	Forts	Très forts
<b>Infrastructures de transport</b>				
<b>Infrastructures de transport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autres voiries</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Itinéraires de convois exceptionnels et itinéraires grands gabarits</li> <li>• Routes ou projets routiers avec trafic compris entre 10 000 et 25 000 véhicules/jour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voies ferrées, autoroutes et aménagements connexes, voies rapides et 2x2 voies ou projets</li> <li>• Routes ou projets routiers avec trafic &gt; 25 000 véhicules/jour</li> <li>• Voies navigables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aéroport</li> </ul>
<b>Activités</b>				
<b>Activités agricoles</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aire de cultures sous contrat</li> <li>• Polyculture et grandes cultures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture et élevage AOC</li> <li>• Elevage en Indication Géographique Protégée (IGP) ou labellisé</li> <li>• Agriculture à haute valeur ajoutée (arboriculture dont productions fruitières, horticulture, production maraîchère)</li> <li>• Equipement de stockage et de transformation (stations fruitières, silos, coopératives, ...)</li> <li>• Culture raisonnée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture biologique (label)</li> </ul>
<b>Activités viticoles</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terrains en zones AO non plantés (Appellation d'Origine)</li> <li>• Vignobles non AO (Appellation d'Origine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vignobles AOC et VDQS</li> <li>• Equipement majeur de stockage et de transformation (chais, pressoirs, coopératives)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vignobles en culture biologique</li> <li>• Vignobles remarquables (cœur de zone)</li> </ul>
<b>Sylviculture / Foresterie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêts non gérées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêt communale et autres forêts soumises au régime forestier</li> <li>• Forêt domaniale (hors production, protection et expérimentale)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de transformation du bois (scieries, ...)</li> <li>• Forêt (privée) dotée d'un PSG (Plan Simple de Gestion)</li> <li>• Forêt de production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêt de production sous certification (PEFC)</li> <li>• Forêt de protection</li> <li>• Forêt expérimentale</li> </ul>
<b>Activités industrielles et tertiaires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de ZDE (éolien) et projet photovoltaïque (projet, PC non pris)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zones d'activités, activités industrielles, commerciales existantes</li> <li>• Centre d'enfouissement technique (CET) en activité</li> <li>• Station d'épuration (STEP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site industriel majeur</li> <li>• Champs d'éoliennes, ZDE pris, centrales photovoltaïques</li> </ul>
<b>Activités sensibles</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carrières en activité</li> <li>• ICPE soumise à déclaration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport de matières dangereuses</li> <li>• ICPE soumise à autorisation</li> <li>• Sites pollués difficilement traitables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Industrie SEVESO</li> <li>• Camp militaire</li> </ul>

Niveaux d'enjeux	Faibles	Moyens	Forts	Très forts
<b>Thèmes</b>				
<b>ENVIRONNEMENT PHYSIQUE</b>				
<b>Risques de feu de forêt</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commune incluse dans le périmètre d'un Plan de Prévention des Risques Feux de forêt (PPRF) en projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commune incluse dans le périmètre d'un Plan de Prévention des Risques Feux de forêt (PPRF) acté</li> </ul>	
<b>Risques géologiques – sismicité (classement)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aléa faible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aléa modéré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aléa moyen</li> </ul>	
<b>Risques d'inondation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone blanche des Plan de Prévention des Risques inondation (PPRi)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone jaune des PPRi</li> <li>• Risques de mouvements de terrain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone orange des PPRi</li> <li>• Champs d'inondations</li> <li>• Mouvements de terrain connus et localisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone rouge des PPRi</li> <li>• Zone à forts risques de mouvements de terrain répertoriés aux PPRMT</li> </ul>
<b>Risques de mouvements de terrain (source BRGM)</b>				
<b>Captages d'alimentation d'eau et Périmètres de protection</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forage ou pompage agricole ou industriel</li> <li>• Périmètre de protection éloigné de captages AEP</li> <li>• Equipements de transport d'eau à grande distance (aqueduc), réseau structurant AEP et de stockage des eaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipements de traitement des eaux</li> <li>• Captage AEP et périmètre immédiat et rapproché de protection du captage</li> <li>• Captages des eaux minérales et leurs périmètres de protection</li> <li>• Captages AEP prioritaires</li> </ul>
<b>Hydrologie - Les usages</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours et plans d'eau (hors gestion concertée et activités)</li> <li>• Sports nautiques</li> <li>• Site d'activités nautiques et de baignade</li> <li>• Pisciculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours d'eau en gestion concertée (contrat de rivière, SAGE...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thermes</li> </ul>

Thèmes \ Niveaux d'enjeux	Faibles	Moyens	Forts	Très forts
<b>ENVIRONNEMENT NATUREL ET BIOLOGIQUE</b>				
<b>Protections réglementaires</b> <b>Zones d'inventaires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• ZNIEFF type 2 (validée ou en cours de validation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ZNIEFF type 1 (validée ou en cours de validation)</li> <li>• Parc Naturel Régional (PNR)</li> <li>• Sites soumis au décret Frayère (<i>à identifier</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site Natura 2000</li> <li>• ZICO</li> <li>• Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)</li> <li>• Réserve naturelle</li> <li>• Site Ramsar (validé ou en projet)</li> <li>• Zones vertes et bleues du SDAGE</li> <li>• Site acquis par le Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres ou les Conservatoires Régionaux des Espaces Naturels dans un but de conservation</li> <li>• Corridors écologiques</li> </ul>
<b>Milieux remarquables</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réserve de Chasse</li> <li>• Espaces Naturels Sensibles (ENS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sites particuliers inventoriés</li> <li>• Zones humides (hors Natura 2000, hors Ramsar)</li> <li>• Présence connue d'habitats et d'espèces protégés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zones de compensation de projets</li> <li>• ENS remarquables</li> <li>• Présence connue d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire</li> </ul>

Niveaux d'enjeux	Faibles	Moyens	Forts	Très forts
<b>Thèmes</b>				
<b>ENVIRONNEMENT PAYSAGER ET PATRIMOINE CULTUREL ET ARCHEOLOGIQUE</b>				
<b>Environnement paysager (Eléments issus de la méthodologie des études paysagères et architecturales)</b>				
<b>Morphologie du paysage</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relief ondulant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relief collinéen, présence de ligne de relief secondaire, vallon structurant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relief chahuté, présence de ligne de relief principale, vallées majeures</li> </ul>
<b>Qualité des ensembles paysagers / Ambiances</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ensemble d'ambiance homogène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ensemble paysager d'ambiance homogène et de grande qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ensemble paysager emblématique</li> </ul>
<b>Expositions et dégagements visuels / Perception</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paysage semi-ouvert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paysage ouvert, présence urbaine diffuse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secteur très exposé, co-visibilités riveraines directes</li> </ul>
<b>Patrimoine culturel et archéologique – tourisme et loisirs</b>				
<b>Patrimoine monumental et archéologique</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitat typique (à préciser)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sites inscrits (avec projets en cours)</li> <li>• Périmètre de protection des monuments historiques classés ou inscrits (500 m)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monuments historiques classés ou inscrits et/ou surfaces historiques classées</li> <li>• Sites classés</li> <li>• Sites UNESCO</li> <li>• ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager)</li> <li>• Sites archéologiques avérés</li> </ul>
<b>Sites et équipements touristiques ou de loisirs majeurs</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Campings</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipements de loisirs importants (piscine, golf, Relais et Châteaux, centre de congrès...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcs animaliers et zoo</li> <li>• Sites touristiques majeurs (châteaux, Village de France...)</li> <li>• Hippodrome</li> </ul>